



Fédération des Activités Postales et de Télécommunications

## CGT FAPT 75 AUTO

67 rue Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
Tél : 01 44 78 53 72 - Fax : 01 44 78 53 50  
e.mail : sa75cgtptt@wanadoo.fr

Paris, le 19 janvier 2011

# Non, KADER ne sera pas SACRIFIÉ !

Ils ont voulu le faire taire, le bâillonner en le sanctionnant de 3 mois de mise à pied.

C'était gratuit et certainement jouissif pour ceux dont le seul plaisir réside dans le pouvoir qu'ils ont d'emmerder les autres. Triste vie !

De retour à l'agence, ils ont pensé qu'il allait s'écraser. Mauvais calcul.

Kader fort de ses convictions syndicales et fidèle au mandat que lui a confié la CGT, a continué son activité pour la défense des droits des salariés de l'ACP.

- Contre les abus manifestes du chef d'agence et de son encadrement (harcèlement, provocations, pressions) sur le personnel.
- Contre toutes les entorses au règlement interne et au bon fonctionnement des instances paritaires de La Poste (les procédures de livraison et le CHSCT).

Ce chef d'agence se dit tout puissant et s'appelle lui-même le nettoyeur. Si vous n'avez pas de problèmes, lui va vous en trouver. Combien d'agents sanctionnés ou licenciés depuis son arrivée ?

Il s'assure de bénéficier de complicités parmi les salariés, s'entoure d'une équipe qui lui est redevable donc fidèle et commence son œuvre. **Combien de temps cela va-t-il durer ?**

### Agents de Keller, avec nous, défendez Kader !

S'il y a un voyou à l'agence, tout le monde sait de quoi il a l'air. Qui provoque, qui cherche à intimider, qui menace les salariés qu'ils soient postiers ou sous traitants ???

Le 21 janvier, Kader passe à nouveau en CCP pour... tout simplement un dossier BIDON et monté de toutes pièces par Sédard et son équipe. Kader ne doit pas être un martyr de la liberté de s'exprimer dans Coliposte. C'est un père de famille qui aussi a droit au respect.

Coliposte ne s'arrêtera qu'après une mort (un suicide sur le lieu du travail) rien n'est moins sûr ! Comme pour les 70 autres cas révélés par les médias.

**Nous appelons le personnel de KELLER à défendre Kader  
et à refuser son licenciement comme tous les licenciements injustifiés  
que la DOT Colis Ile de France prononce.**

**Tous en grève le jeudi 20 janvier 2011  
pour refuser le licenciement demandé de KADER !  
Refusons tous d'être les martyrs sacrifiés  
sur l'autel de leur SAINTE RENTABILITE !**